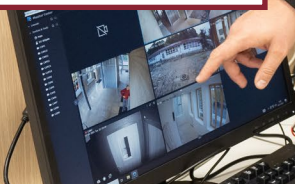




CAMPUS LA FAVORITE

GROUPE D'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE LYONNAIS

BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



Le titulaire du **Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité** est en charge de la prévention des risques et de l'intervention en cas de sinistre.

L'agent technique répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir.

Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre. Il sait évaluer et définir les limites de l'action à mener. Il peut également être amené à encadrer une équipe et à prendre en charge les tâches administratives en lien avec son activité.



FORMATION

Prise en charge d'un site

- ▶ Inventorier et analyser tous les risques potentiels sur un site donné
- ▶ Repérer l'emplacement et la nature des matériels mis à disposition
- ▶ S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs d'alarme et de leur liaison correcte avec les différents points stratégiques de l'installation

Intervention sur le feu

- ▶ Choisir en fonction des équipements, des substances et des matériaux enflammés les moyens matériels adaptés
- ▶ Faire appel à des services d'assistance en fonction de l'importance du sinistre
- ▶ Repérer au cours d'une ronde en équipe un début d'incendie et réagir en rapidité et efficacité à l'aide des matériels appropriés

Intervention sur installation en télé sécurité

- ▶ Repérer immédiatement, à partir d'un des écrans de la centrale de télésurveillance le lieu où vient de se produire un incident ou une intrusion
- ▶ Prendre immédiatement toutes les initiatives susceptibles de mettre en sécurité maximale les installations sensibles
- ▶ Donner des consignes claires et précises dans le respect de la légalité à ses équipiers

Secours et Assistance aux personnes

- ▶ Porter secours et assistance à une personne blessée au cours de l'intervention
- ▶ Avoir connaissances des gestes PSC1 en attendant l'arrivée des secours

PROFIL DE L'ÉLÈVE

Pour l'apprentissage, vous devez être âgé de 16 à 29 ans révolus.

Vous êtes au moins **titulaire d'un CAP Agent de Sécurité**.

Cette formation requiert de la part de l'élève le **sens du service public**, le **sens du dévouement**, de la **discipline** et du **respect des consignes**, le **sens des responsabilités**, le souci de **rendre compte à sa hiérarchie** et l'**aptitude à observer**.

Vous êtes **rigoureux-se** et **organisé(e)** avec un **goût de l'effort**, vous savez travailler en **autonomie** et avez le **sens de l'initiative** et **des responsabilités**, alors ce Brevet Professionnel ATPS répondra à vos attentes.

POURSUITE D'ÉTUDES & MÉTIERS

Après l'obtention de ce Brevet Professionnel, de **niveau 4**, l'élève peut continuer sur un **BTS Management Opérationnel de la Sécurité (MOS)** ou bien rejoindre la vie active en tant que :

- ▶ **Agent de sécurité**
- ▶ **Agent de gardiennage ou de surveillance humaine**
- ▶ **Agent de sécurité incendie**
- ▶ **Agent de sûreté ferroviaire**

BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



CONTACT

Benoît PIOCHES
b.pioches@la-favorite.org

CAMPUS LA FAVORITE SITE SAINTE THÉRÈSE

107 rue du Commandant Charcot
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 78 59 25 97

ACCÈS TCL

Arrêt : Invalides Hôp.P.Garraud



www.la-favorite.org

L'ÉVALUATION PENDANT LA FORMATION

L'évaluation est un mix entre du contrôle en cours de formation (CCF*) et les épreuves ponctuelles du Brevet Professionnel.

ÉPREUVES	COEF.	FORME	DURÉE
Prise en charge d'un site	4	Ponctuelle écrite Ponctuelle orale	3 h 15 min
Intervention sur un feu	2	Ponctuelle pratique	30 min
Intervention sur installation en télésécurité	2	Ponctuelle pratique Ponctuelle écrite Ponctuelle orale	30 min 30 min 20 min
Secours et assistance aux personnes	2	Ponctuelle pratique et orale	30 min
Mathématiques	2	Ponctuelle écrite	3 h
Sciences	2	CCF*	-
Expression française et ouverture sur le monde	3	Ponctuelle écrite	3 h
Épreuve facultative de langue étrangère	1	Ponctuelle orale	30 min

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez déposer un dossier de candidature.

Après sélection des dossiers, un entretien vous sera proposé et une réponse vous sera apportée à la fin de mois de juin suite aux résultats de la procédure Affelnet.



QUELQUES CHIFFRES



2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage
Formation financée par les OPCO (Opérateurs de compétences) gratuite pour les apprentis

En savoir plus sur le BP Agent Technique de
Prévention et Sécurité

